



Communiqué de presse

HubWatt accompagne une nouvelle commune du Cher, dans un projet d'autoconsommation collective

Parc d'activités Savoie-Technolac, 1er mars 2025 – HubWatt annonce avec fierté sa collaboration avec une nouvelle commune du Cher pour la mise en place d'un projet d'autoconsommation collective. Ce partenariat permettra d'optimiser au maximum l'énergie produite par des panneaux solaires et de mieux maîtriser les coûts d'approvisionnement en énergie.

Face à l'augmentation des prix de l'énergie et aux incertitudes du marché, les collectivités doivent trouver des solutions pour garantir la stabilité de leurs dépenses et sécuriser leur approvisionnement. L'autoconsommation collective permet aux communes d'exploiter au maximum leur production locale et d'affecter intelligemment l'énergie produite aux différents bâtiments municipaux.

Ce projet repose sur l'installation de deux centrales solaires de 36 kWc sur l'école et la salle des fêtes de la commune, avec une production annuelle estimée à 75 MWh. L'électricité générée est prioritairement consommée par ces bâtiments, et le surplus est redistribué aux infrastructures communales suivantes : la mairie et l'école, l'ancienne trésorerie, le groupe scolaire, la maison médicale, la maison d'informations, le centre de secours et les ateliers municipaux, le stade, le garage des pompiers et l'agence postale communale. Ce modèle multi-compteurs permet une répartition optimisée de l'énergie, garantissant une valorisation maximale de la production locale tout en réduisant la dépendance aux fournisseurs traditionnels.

En favorisant une gestion en circuit court de l'énergie, ce projet assure une plus grande autonomie énergétique pour la commune. L'énergie excédentaire, après distribution sur l'ensemble des bâtiments municipaux, est ensuite valorisée sur le marché de l'électricité via EDF Obligation d'Achat (EDF OA), garantissant ainsi une optimisation complète de la production.

 +33 6 30 39 29 21

 presse@hubwatt.fr

 www.hubwatt.fr/page-presse



HubWatt accompagne la commune dans toutes les étapes du projet, de l'analyse technico-économique à l'exploitation et l'optimisation de la production. En tant que Personne Morale Organisatrice (PMO), HubWatt prend en charge les démarches administratives, assure le suivi technique et met à disposition des outils numériques permettant de piloter l'installation en temps réel. Cette expertise garantit une mise en œuvre fluide et une gestion efficace de l'énergie produite.

Ce projet illustre la capacité des collectivités à s'adapter aux nouveaux défis énergétiques en mettant en place des solutions innovantes et performantes. L'autoconsommation collective représente une opportunité majeure pour les communes qui souhaitent sécuriser leurs approvisionnements, optimiser l'utilisation des ressources locales et générer des économies substantielles sur leurs dépenses énergétiques.

 +33 6 30 39 29 21

 presse@hubwatt.fr

 www.hubwatt.fr/page-presse